



**Nouveau mandat, nouvelles
ambitions : accompagnement
des éco-événements**

Qu'est ce qu'un événement en transition ?

Les événements sont un vecteur important de la transition écologique car ils sont des vitrines de changements de notre société de plus en plus attendus par les publics et partenaires : respect des milieux naturels, sobriété énergétique, suppression du plastique, réduction des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, recours au réemploi et encouragement aux modes de déplacements actifs, décarbonés et à l'usage collectif ou partagé des autres modes.



[es](#)

La Feuille de route de Nantes Métropole



1 001 éco-événements d'ici 2025 : vers une éco-conditionnalité positive pour les porteurs d'événements


26

Partenaires repérés : réseau Éco-événements, ADEME, SupporTerre, Bretagne Vivante, professionnels de l'événementiel, communes, etc.

- D'ici 2020, une charte d'engagement multi-thématique des porteurs d'événements permettra une labellisation à 2 ou à 3 niveaux. S'il existe déjà des labellisations éco-événements, elles s'adressent à une minorité. Un système à plusieurs niveaux sera conçu, mis en place et suivi en partenariat avec les acteurs du territoire, afin de viser 1001 événements labellisés d'ici 2025.
- Embarquer 200 événements dans la démarche éco-événements d'ici 2020 pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 20 % (évaluation de l'éco-responsabilité, réduction des déchets et éco-mobilité) en prenant appui sur le travail déjà engagé avec les structures d'accueil d'événements. Accompagner 20 établissements publics pour améliorer leur éco-responsabilité (équipements culturels, gymnases, salles festives, etc.).
- À partir de 2020, un accompagnement gratuit pourrait être proposé aux organisateurs d'événements sur le territoire pour les former au tri et à la non production de déchets. Dans une logique d'éco-conditionnalité positive, les organisateurs formés seraient exonérés d'une taxe d'enlèvement des bacs de collecte des déchets, encore à instaurer.

	<p>Financement de formations Actions déchets & éco-mobilité sur espace public</p>
 et 23 communes	<p>Ateliers municipaux Critères subventions Appels à projets Clause dans les marchés</p>
	<p>Appui événements des entreprises</p>
	<p>Appui démarches RSE / diffusion bonnes pratiques</p>
	<p>Producteurs d'événements (Zénith, Cité...) ou offres de services liées (TAN)</p>

	
<ul style="list-style-type: none"> ➔ Boîtes à outils ➔ Plaidoyers ➔ Site ressource ➔ Coordination de bénévoles ➔ Services aux adhérent.e.s ➔ Opération collectives et réseaux ➔ Coordination formation ➔ Soutien aux Agences / Congrès ... ➔ Prestations 	

	<p>➔ secteur des musiques actuelles en Région</p>
--	---

Le dispositif de Nantes Métropole sur les éco-événements



POUR UN ÉCO-ÉVÉNEMENT RÉUSSI !

Vous organisez un événement sur l'espace public, et si désormais votre événement devenait "éco-événement" ? Facile avec ce parcours simple, fruit des accompagnements de Nantes Métropole pour des événements responsables et durables. Suivez le guide !



1, 2, 3...
1001 Eco-Événements

Nantes
Métropole








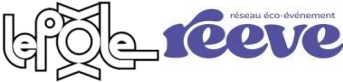






**Faites entrer votre événement dans
la transition énergétique et écologique !**

Défi 2019-2020 :
+ 40 événements accompagnés
+ 200 personnes coachées

le défi 1001 événements :

<https://metropole.nantes.fr/1001eco-evenements>

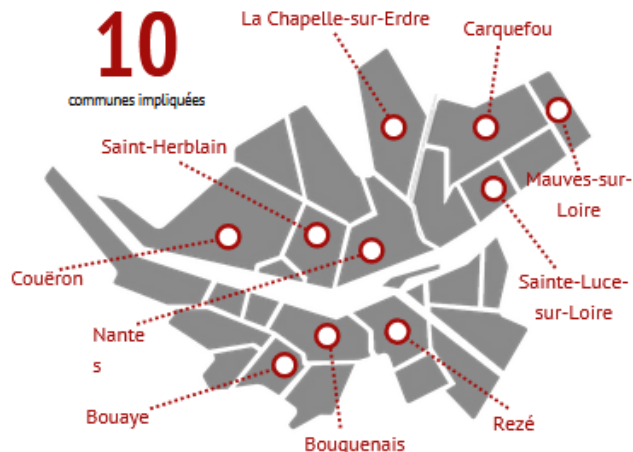
Les leviers de Nantes Métropole sur les éco-événements

	<ul style="list-style-type: none"> ❑ D.A.T.E. ❑ Dir déchets (collecte/prévention) ❑ Dir mobilités ❑ Directions pilotes d'événements 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ marché éco-événement coordonné ➔ achat / conseil (ex racks à vélo) ➔ collecte sélective sur événement ➔ implication des agents NM
	 et 23 communes	<ul style="list-style-type: none"> ➔ mise à dispo du marché éco-événement ➔ collecte sélective de NM sur événement ➔ conseils / démarche éco-équipement ➔ liens avec services pilotes / ateliers
	  	<ul style="list-style-type: none"> ➔ événement annuel en commun : Social Change - 1001 événements ➔ diffusion bonnes pratiques
	 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ clauses types éco-événement dans les DSP (Zénith, Cité...) et configuration d'offres (TAN, Bicloo, covoiturage...)
		<ul style="list-style-type: none"> ➔ adhésion au REEVE ➔ NM partenaires rencontres REEVE

Le dispositif de Nantes Métropole sur les éco-événements Année 2019

10

communes impliquées



14

acteurs de la filière
dans le dispositif



5

équipements sportifs en
démarche collective pour
améliorer leur
écoresponsabilité



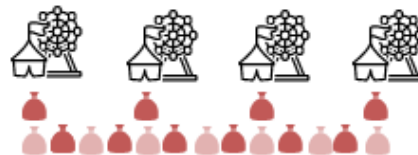
9

Parkings vélos
événementiels et
4 cartes d'accessibilités
aux événements

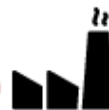


236

participants
aux formations
sur les déchets,
l'éco-mobilité
ou l'alimentation
en 2019



28,2
tonnes de déchets
détournées de
l'incinération



1 tonne

de déchets alimentaires
récupérés pour du don,
l'équivalent de 2000
repas et 19 200 €

Le dispositif de Nantes Métropole sur les éco-événements **Bilan 2014-2020**



+190 événements accompagnés

12 équipements publics accompagnés depuis 2018

Soutien de NM au programme formation depuis 2018 :

- + 500 personnes participant.e.s
- propulsion/coordination et offre globale de formation au delà du marché NM par le REEVE, à une échelle régionale

Délibération

BUREAU MÉTROPOLITAIN DU 19 MARS 2021

X - TRANSITION ÉCOLOGIQUE - DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT A LA TRANSITION ECOLOGIQUE DES ÉVÉNEMENTS SUR LE TERRITOIRE DE NANTES MÉTROPOLE - LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES OUVERT (2021-2025)

Les événements accompagnés dans le cadre des présents marchés doivent se dérouler sur l'espace public ou dans des équipements de la métropole nantaise et être destinés au grand public. Une quarantaine d'événements exemplaires et six équipements en régie accueillant des événements seront visés chaque année. Les formations proposées dans ce dispositif doivent permettre d'accompagner plus de 500 personnes par an sur le territoire. L'ensemble de ces prestations seront réalisées en étroite coordination avec les communes de la métropole.

toute taille d'événement

Délibération

75 000€ / an

BUREAU MÉTROPOLITAIN DU 19 MARS 2021

Le lot 1 vise à accompagner tout organisateur qui met en place un événement sur l'espace public au plus tard lors du dépôt de son dossier de demande de manifestation, via une démarche de progrès de 3 ans. Elle s'appuiera sur les outils mobilisables sur le territoire et des formations opérationnelles : s'organiser en interne pour réussir la transition écologique, maîtriser et réduire les consommations d'énergie, choisir le site d'implantation, réduire les déchets, développer les achats durables, réduire l'impact carbone des déplacements, etc.

Délibération

75 000€ / an

BUREAU MÉTROPOLITAIN DU 19 MARS 2021

Le lot 2 aide les organisateurs à agir vers le “zéro déchet, zéro gaspillage” et aller vers l’autonomie au terme de 3 ans : diagnostic des déchets produits par l’événement, préconisations sur les actions à mettre en place pour réduire les déchets et le gaspillage alimentaire, et mieux trier (régie anti-gaspillage et don alimentaire, compostage sur site, ...), bilan et évaluation annuelle à N+1, etc.

Délibération

40 000€ / an

BUREAU MÉTROPOLITAIN DU 19 MARS 2021

Le lot 3 vise à l'accompagnement des organisateurs pour intégrer les enjeux de mobilités lors du choix de localisation de l'événement et faciliter la venue de leurs publics en modes actifs, transport public, auto-partage ou covoiturage (aides à la réalisation de parking vélo ou covoiturage, de cartes interactives d'accessibilité tous modes, aide à la création d'outils de communication favorisant l'information du public sur l'accessibilité du site selon les modes à favoriser).

Délibération

BUREAU MÉTROPOLITAIN DU 19 MARS 2021

Lots	Montant maximum € HT sur 4 ans
Lot 1 : Démarche de progrès, rencontre annuelle de la filière éco-événement et formations	300 000 € HT
Lot 2 : Accompagnement à la réduction et la gestion des déchets – vers une approche zéro déchet, zéro gaspillage des événements	300 000 € HT
Lot 3 : Accompagnements à l'éco-mobilité sur les événements	160 000 € HT